



Résultats annuels et point sur les derniers développements

30 juillet 2025

CYBERGUN, acteur mondial du tir de loisir, publie ses résultats annuels 2024 audités. Le rapport financier annuel 2024 est mis à disposition sur le site Internet de la Société qui a dès lors demandé à Euronext la reprise de cotation dans les meilleurs délais.

Comme annoncé, CYBERGUN a entrepris un recentrage stratégique de ses activités autour de son pôle Militaire (ARKANIA). Cette stratégie a conduit au désengagement progressif du pôle Civil (cession effective des activités B2B et programmée pour les activités B2C) et à l'arrêt du soutien financier à VERNEY-CARRON faute d'avoir pu mettre en œuvre un plan de redressement adossé à un partenaire industriel.

Dans ce contexte, la dernière Assemblée générale des actionnaires a approuvé le changement de dénomination sociale du Groupe pour devenir CALIBRE, qui doit être mis en œuvre prochainement, afin de matérialiser sa profonde transformation et de capitaliser sur son expertise unique dans le domaine du tir.

Ces opérations stratégiques d'ampleur ont eu des impacts significatifs sur les comptes annuels 2024, rendant leur lecture difficile en première approche. Ainsi, afin de donner une vision analytique de son activité et de sa performance économique, CYBERGUN ventile donc son chiffre d'affaires et son résultat d'exploitation en 3 pôles.

RECENTRAGE SUR L'ACTIVITÉ RENTABLE D'ARKANIA

| En MEUR, non audité | 2023 | 2024 |
|-------------------------|-------|------|
| Chiffre d'affaires | 16,0 | 22,5 |
| Résultat d'exploitation | (0,2) | 2,2 |

Le pôle Militaire du Groupe, construit autour de la société ARKANIA, affiche une solide performance et justifie pleinement la volonté affichée d'en faire le cœur d'activité dans le futur.

Malgré des investissements limités par les besoins inhérents aux autres activités en cours d'abandon, le pôle Militaire a généré en 2024 un chiffre d'affaires de 22,5 MEUR, en hausse de +6,5 MEUR, assorti d'un résultat d'exploitation de +2,2 MEUR. L'amélioration de la performance financière provient directement de la hausse de l'activité permettant une meilleure absorption des charges.

CESSION ENGAGÉE DES ACTIVITÉS DU PÔLE CIVIL POUR UNE VALORISATION GLOBALE DE PLUS DE 10 MEUR

| En MEUR, non audité | 2023 | 2024 |
|----------------------------|-------------|-------------|
| Chiffre d'affaires | 21,3 | 18,7 |
| Résultat d'exploitation | (5,5) | (8,0) |

CYBERGUN a amorcé le désengagement de son pôle Civil avec la cession de l'essentiel des actifs (activité B2B) pour un montant global maximum de 9,3 MEUR et la fermeture des boutiques (activité B2C) détenues en propre.

Le Groupe reste propriétaire de sa participation au sein du site Internet Civil B2C evike-europe.com (2,3 MEUR de chiffre d'affaires en 2024) pour lequel des discussions ont été engagées en vue d'une cession. La valeur globale des actifs cédés sera supérieure à 10 MEUR.

Au cours de l'exercice 2024, le pôle Civil a généré un chiffre d'affaires de 18,7 MEUR, en baisse de 2,6 MEUR sur un an du fait du processus de cession engagé. Le résultat d'exploitation du pôle ressort à -8 MEUR en raison de la baisse du chiffre d'affaires et d'importantes charges de restructuration en amont du désengagement.

Une charge de 1,5 MEUR relative à la dépréciation de la valeur comptable inscrite au bilan au titre des écarts d'acquisition a également été constatée dans le résultat d'exploitation.

AGGRAVATION DE LA SITUATION DE VERNEY-CARRON JUSQU'À SA MISE EN LIQUIDATION

| En MEUR, non audité | 2023 | 2024 |
|----------------------------|-------------|-------------|
| Chiffre d'affaires | 5,4 | 3,1 |
| Résultat d'exploitation | (3,4) | (6,1) |

Après avoir mené à bien la restructuration de la dette bancaire et immobilière de VERNEY-CARRON et avoir engagé un travail de fond sur la restructuration industrielle de sa filiale, le Groupe a défendu un plan de continuation adossé à un partenaire industriel européen de 1^{er} rang. Faute d'avoir été suivi par les pouvoirs publics et le Tribunal de Commerce, le Groupe a pris acte de la mise en liquidation judiciaire de VERNEY-CARRON au printemps 2025.

Les difficultés de l'activité de la participation VERNEY CARRON se traduisent par un chiffre d'affaires de 3,1 MEUR en 2024, en repli de 2,3 MEUR sur un an, et un résultat d'exploitation de -6,1 MEUR, dont -1,4 MEUR de dépréciation intégrale des écarts d'acquisition inscrits au bilan.

ANALYSE DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS

Le chiffre d'affaires consolidé 2024 ressort à 44,3 MEUR, contre 42,7 MEUR en 2023, porté par la croissance d'ARKANIA.

Le résultat d'exploitation annuel, avant dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition, ressort à -9,0 M€, contre -9,2 M€ en 2023, du fait des contre-performances du pôle Civil et de VERNEY-CARRON avant leurs déconsolidations. Après dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition, liées à la dépréciation des actifs du pôle Civil et de VERNEY-CARRON, le résultat d'exploitation ressort à -11,9 MEUR.

Après prise en compte de la charge financière pour -2,5 MEUR (-0,6 MEUR en 2023), dont -0,4 MEUR de charges d'intérêts et le solde constitué de charges calculées, et du résultat exceptionnel (-10,2 MEUR contre -5,0 MEUR en 2023), dont 7,7 M€ à la suite de la mise en liquidation judiciaire de VERNEY-CARRON, le résultat net 2024 s'élève à -24,7 MEUR (-14,7 MEUR un an plus tôt).

Compte-tenu de la part des minoritaires dans certaines filiales, dont VERNEY-CARRON, le résultat net part du Groupe ressort à -25,8 MEUR contre -14,6 MEUR un an plus tôt.

Hors charges liées au pôle Civil et à VERNEY-CARRON, le résultat net part du Groupe du pôle Militaire (ARKANIA) qui sera le cœur de l'activité dans le futur ressort à 1 MEUR.

ANALYSE DE LA STRUCTURE FINANCIÈRE

La cession du pôle Civil B2B a permis de réduire de 15,2 MEUR le montant des stocks. Associé au produit de cessions d'actifs (3,3 MEUR dont l'usine ARKANIA de Blois) et aux émissions obligataires (2,3 MEUR), ce mouvement a permis de compenser l'impact de la perte d'exploitation. La trésorerie brute ressort ainsi à +2,3 MEUR contre +1,7 MEUR fin 2023.

Après prise en compte des résultats de l'exercice 2024, CYBERGUN affiche des capitaux propres de -3,8 MEUR et une dette financière brute de 9,0 MEUR composée à 65% d'obligations ou d'engagements devant être remboursés en actions. Le solde est composé d'emprunts bancaires (2,0 MEUR) et d'engagements de crédit-bail (1,2 MEUR).

Le Groupe anticipe un besoin de trésorerie de 3,7 MEUR en 2025 couvert par les encaissements dans le cadre de la cession des actifs du pôle Civil estimé à 3,4 MEUR et l'exercice de BSA (déjà réalisé à la date de publication de ce rapport) pour un montant estimé à 0,3 MEUR. Les commissaires aux comptes ont validé le principe de continuité d'exploitation en attirant l'attention sur l'incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause ce principe.

Recevez gratuitement toute l'information financière de Cybergun par e-mail en vous inscrivant sur : www.cybergun.com

A propos de CYBERGUN :

Fondé en 1986, CYBERGUN est un expert mondial du tir. Historiquement positionné sur le segment Civil et récréatif (Airsoft, Airgun, etc.), le Groupe a développé, depuis 2014, une division Militaire dédiée à l'entraînement des forces armées et de police. Au cours de l'exercice 2023, CYBERGUN a réalisé un chiffre d'affaires de 43 MEUR.

Qualifié « Entreprise Innovante » par Bpifrance, CYBERGUN est coté sur Euronext Growth à Paris (FR0013204351 – ALCYB) et ses titres sont éligibles aux FCPI, au PEA et au PEA-PME.

Contacts :

ACTUS finance & communication

Relations Investisseurs : Jérôme FABREGUETTES LEIB au +33 1 53 67 36 78

Relations Presse : Anne-Charlotte DUDICOURT au +33 1 53 67 36 32

ATOUT CAPITAL

Listing Sponsor : +33 1 56 69 61 86

Avertissement :

La société CYBERGUN rappelle que des bons de souscription d'actions (BSA) sont en circulation. Les actionnaires peuvent subir une perte de leur capital investi en raison d'une diminution significative de la valeur de l'action de la Société, ainsi qu'une forte dilution, en raison du grand nombre de titres pouvant être émis en cas d'exercice de tout ou partie de ces bons par leur(s) porteur(s).

Les investisseurs sont invités à être très vigilants avant de prendre la décision d'investir (ou de rester investis) dans les titres de la Société admise à la négociation qui a émis de telles valeurs mobilières.

Un suivi de ces BSA est disponible sur le site de la Société : www.cybergun.com/bsa/